

CHOISIR LES DIFFÉRENTES COULEURS QUI COMPOSENT LE BÂTI

La démarche

Le bâti ancien a été construit à l'aide des matériaux de provenance ou d'extraction locale qui ont déterminé les couleurs des bâtiments existants. Ces teintes, issues de la géologie locale, permettent aux bâtiments de s'inscrire parfaitement dans le paysage sans créer de dissonance par des rapports de contraste trop francs entre le paysage et les constructions. Les composantes chromatiques du bâti sont essentiellement constituées par la couleur des couvertures, des maçonneries (couleur de la façade - A), du décor de façade, et enfin des menuiseries et ferronneries. **Pour respecter l'harmonie des couleurs, caractéristiques des constructions du Pays de Beauce, il faudra utiliser, de préférence, des matériaux locaux et privilégier l'usage de teintes en harmonie avec celles de l'environnement.** L'observation du paysage de proximité et des teintes des bâtiments anciens est donc un préalable dans le choix des couleurs.

Choisir la couleur des couvertures de toiture

Pour les couvertures des toitures, l'ardoise naturelle de couleur bleutée était majoritairement utilisée dans la partie sud du Pays alors qu'au nord, c'est la tuile rouge brunie non uniforme qui était mise en œuvre. C'est avant tout par l'observation des constructions voisines que l'on doit déterminer le matériau de couverture à mettre en œuvre.

• Dans le cas de couvertures en ardoises (B),

il faut choisir des ardoises dont le gris est "coloré". En effet, selon leur provenance, les ardoises présentent des couleurs et textures diverses. A l'origine, les ardoises provenaient des gisements de schistes de l'Anjou. Aujourd'hui la production, très diversifiée, propose des ardoises standardisées comme des modèles de facture rustique présentant une grande variété de coloris. Il est préférable d'utiliser cette seconde catégorie de modèle dont les teintes s'harmonisent mieux avec celles des maçonneries anciennes. Les ardoises en matériaux de synthèse sont de qualité médiocre. Elles sont également peu respectueuses de l'environnement. Elles nécessitent lors de leur fabrication une très grande consommation d'énergie.

• Dans le cas de couvertures en tuiles (C),

il faut choisir des tuiles de couleur rouge brun non uniforme. Les tuiles de couleur claire (couleur fréquemment dénommée champagne), comme les tuiles foncées (proches de la couleur chocolat) sont à proscrire. Ces teintes ne correspondent pas aux couleurs caractéristiques des toitures du Pays de Beauce.



Les qualités

Les couleurs des produits du sous-sol sont adaptées au climat local.

- En hiver les couleurs sombres favorisent l'inertie thermique, c'est-à-dire la conservation de la chaleur accumulée la journée, et restituée la nuit.
- En été, elles évitent le phénomène d'éblouissement dû à une teinte trop claire.

Attention

- En bordure de village, les nouvelles constructions sont fréquemment enduites dans une teinte trop claire. Elles forment des tâches dans le paysage. Pour limiter cet impact, il faut choisir des teintes proches de celles des matériaux locaux.
- Les enduits* au ciment sont à proscrire totalement.
- Les couleurs trop claires, en particulier le blanc, sont à proscrire.

En pratique

Pour en savoir plus, consultez :

- les fiches thématiques 1, 2, 4, 5.
- les fiches conseils 2, 4.

Devant le regain d'intérêt pour l'ardoise de pays, les centres de production moderne proposent aujourd'hui des gammes de produits dont l'aspect est proche des modèles anciens.

Faites-vous conseiller par des professionnels (cf. liste des contacts sur la couverture).

Les règles d'urbanisme doivent être consultées en mairie.

Valoriser le patrimoine du Pays de Beauce
CHOISIR LES DIFFÉRENTES COULEURS QUI COMPOSENT LE BÂTI



Choisir la couleur des façades (D)

La couleur des façades est le résultat, soit du **matériau de construction** (maçonneries de pierre calcaire, plus rarement bauge*), soit de l'**enduit*** qui recouvre ce matériau (enduit* couvrant ou enduit* à pierre vue).

- Dans le cas de **maçonnerie à pierre vue**, la pierre utilisée en réparation ou en construction neuve, doit être une **pierre proche en nature, texture, granulométrie et couleur de celles des constructions anciennes**. Il s'agira de calcaire en moellons* ou en pierre taillée.
- Dans le cas de **maçonneries enduites***, la couleur des enduits* doit être **proche de celle des sables et terres locales** utilisés autrefois pour colorer les enduits* et mortiers*. Il s'agit de couleurs beige pâle à beige rose orangé plus soutenu. Les couleurs peuvent être choisies dans les nuanciers des fabricants. Il faut se promener devant les maisons anciennes et comparer les teintes des enduits* et mortiers* de terre avec celles des couleurs proposées.
- Les enduits* au ciment sont à proscrire totalement. Ils sont inadaptés techniquement au bâti ancien. Leur couleur grise est en totale inadéquation avec les couleurs caractéristiques des constructions du Pays de Beauce.



Choisir la couleur de la modénature* (décor de façade - E)

Le décor de façade des constructions anciennes est réalisé par un **appareillage*** de briques ou de pierres calcaires taillées. Les nouvelles constructions peuvent s'inspirer de ce principe coloré.

Choisir la couleur des menuiseries et des ferronneries (F)

Avant toute prise de décision, il faudra se référer aux documents d'urbanisme en vigueur sur la commune et, s'il n'y en a pas, prendre conseil auprès du CAUE d'Eure-et-Loir.

Le territoire du Pays de Beauce est un Pays de couleurs douces et chaudes. Il est donc conseillé d'éviter toutes les teintes vives ou saturées.



"Ton sur ton" : Dans ce cas, les couleurs des menuiseries et ferronneries sont choisies dans une teinte de même famille que celle de la façade.



En rapport de contraste, les couleurs des menuiseries et ferronneries sont complémentaires de celles de la façade.

Les menuiseries doivent être **peintes et non vernies**. Des lasures colorées peuvent être appliquées. Les peintures utilisées peuvent être mates ou satinées. Elles ne doivent pas être brillantes. Si un linteau ou tout autre élément de bois doit rester ponctuellement naturel, il sera protégé avec de l'huile de lin. Il peut également être teinté au brou de noix.

Une à deux couleurs peuvent être choisies pour les menuiseries d'un même bâtiment. Si deux couleurs sont retenues, l'une sera destinée aux portes, l'autre aux fenêtres et volets.

Dans tous les cas, les châssis* de fenêtre sont :

- soit de même couleur que celle des volets,
- soit dans la même gamme mais d'une couleur très éclaircie.

Le blanc pur est à proscrire. Il ne correspond pas aux couleurs caractéristiques du Pays.

Les ferronneries sont ponctuelles. Elles doivent être de couleur sombre proche du noir : gris anthracite, gris bleu foncé, gris vert foncé... Les peintures seront satinées ou brillantes. Pour composer les couleurs des menuiseries et des ferronneries avec celles de la façade et son décor, **deux principes d'harmonie colorée existent** : le « ton sur ton » ou camaïeu, et le **rapport de contraste**. Le ton sur ton ou camaïeu correspond au choix d'une teinte claire, dans la même gamme que celle de la façade. Cela permet de mettre en valeur les murs des façades de dimensions réduites. Le rapport de contraste consiste à choisir les couleurs des menuiseries et ferronneries dans une gamme de couleur complémentaire de celle des façades.